



Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-7-2

Ottawa, le 10 juillet 2007

Suite à ses Avis d'audience publique de radiodiffusion CRTC 2007-7 du 21 juin 2007 et 2007-7-1 du 3 juillet 2007 relativement à l'audience publique qui aura lieu le 27 août 2007 à 9h30, au Centre de conférences, Portage IV, 140, Promenade du Portage, Gatineau (Québec), le Conseil annonce ce qui suit :

L'ARTICLE SUIVANT EST MODIFIÉ ET LES CHANGEMENTS SONT EN CARACTÈRE GRAS :

CORRECTION À L'ARTICLE NO 16

St-Jérôme (Québec)
No de demande 2007-0466-0

Demande présentée par Amie du Quartier en vue d'obtenir une licence visant l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM de Type B campus axée sur la communauté, de langue française **de faible puissance** à St-Jérôme.

La nouvelle station serait exploitée à la fréquence 101,9 MHz (canal 270FP) avec une puissance apparente rayonnée de **3,168** watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 80 mètres).

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>